

**SYNDICAT MIXTE
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE
PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**



N° 4

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2022

Le 20 Février 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Jean-Marc LESPADE

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud :

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Hervé BOUYRIE
- M. Christophe VIGNAUD

Avait donné procuration :

- Mme Sylvie BERGEROO à M. Jean-Luc DELPUECH

Etaient excusés :

- Mme Sandra TOLLIS
- M. Julien PARIS

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance, et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Inscriptions</i>	<i>Réalisations</i>	<i>Restes à Réaliser</i>
<i>Section de fonctionnement</i>			
Dépenses	35 202,32	28 301,31	
Recettes	35 202,32	35 202,32	
<i>Excédent</i>		<i>6 901,01</i>	
<i>Section d'investissement</i>			
Dépenses	325 049,49	191 239,79	
Recettes	325 049,49	283 029,73	
<i>Excédent</i>		<i>91 789,94</i>	
<i>Résultat global</i>		<i>98 690,95</i>	

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT